



calorMATIC 360f



VRT 360f

FR; NL; CHFR; BEFRNL

Pour l'utilisateur et l'installateur

Notice d'emploi et d'installation
calorMATIC 360f

Régulateur de température ambiante

VRT 360f

FR; CH_{FR};
BE_{FR}

Table des matières

Remarques relatives à la

documentation 4

Conservation des documents 4

Symboles utilisés 4

Sécurité 5

Notice d'emploi 6

1 Vue d'ensemble de l'appareil. 6

2 Vue d'ensemble de l'écran. 7

3 Description de l'appareil 8

4 Utilisation 8

4.1 Réglage des modes de
fonctionnement 9

4.2 Réglage du jour et de l'heure 12

4.3 Réglage des plages horaires 13

4.4 Réglage de la température
ambiante de consigne..... 16

4.5 Réglage de la température
d'eau chaude sanitaire 18

4.6 Activation des fonctions
spéciales..... 19

4.7 Niveau d'information 22

4.8 Remplacement des piles 23

5 Garantie constructeur et responsabilité25

6	Recyclage et mise au rebut	28	9.2	Montage du récepteur	35
	Notice d'installation	30	9.3	Montage du régulateur de température ambiante.....	37
7	Remarques relatives à l'installation et au fonctionnement.	30	10	Installation électrique	39
7.1	Marquage CE.....	30	10.1	Raccordement du récepteur.....	39
7.2	Utilisation conforme de l'appareil.....	31	11	Mise en fonctionnement.	40
8	Consignes de sécurité et prescriptions.	32	11.1	Niveau réservé à l'installateur....	41
8.1	Consignes de sécurité.....	33	11.2	Niveau de service/de diagnostic	45
8.2	Prescriptions	33	11.3	Remise à l'utilisateur	47
9	Montage.	34	12	Dépannage.	48
9.1	Emplacement de montage.....	34	13	Caractéristiques techniques.	49
			14	Service après-vente Vaillant . . .	50

Remarques relatives à la documentation

Les indications suivantes vous guideront à travers l'ensemble de la documentation. D'autres documents doivent être observés en liaison avec la présente notice d'emploi et d'installation.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages imputables au non-respect des présentes instructions.

Conservation des documents

Remettez la présente notice d'emploi et d'installation à l'utilisateur. La conservation de la notice incombe à ce dernier. Elle doit toujours être à portée de main.

Symboles utilisés

Lors de l'installation de l'appareil, veuillez respecter les consignes de sécurité figurant dans la présente notice !



Danger !

Danger de mort et risque de blessures !



Attention !

Danger potentiel pour le produit et l'environnement !



**Remarque :
Informations et
recommandations utiles.**

- Ce symbole indique une activité nécessaire

Sécurité

Le régulateur de température ambiante doit être installé par un installateur sanitaire agréé. Ce dernier est responsable du respect des normes et directives en vigueur.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés au non-respect de la présente notice.

Notice d'emploi

1 Vue d'ensemble de l'appareil

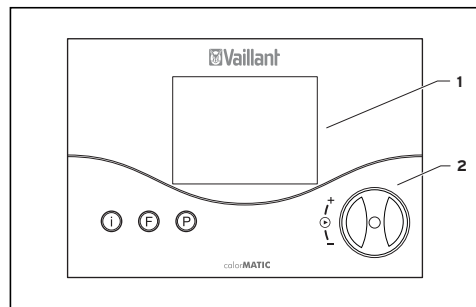


Fig. 1.1 Vue d'ensemble de l'appareil

Légende

- 1 Écran
- 2 Bouton de réglage (tourner et cliquer)
- I Touche Info
- F Touche fonctions spéciales
- P Touche de programmation/niveau réservé à l'installateur

2 Vue d'ensemble de l'écran

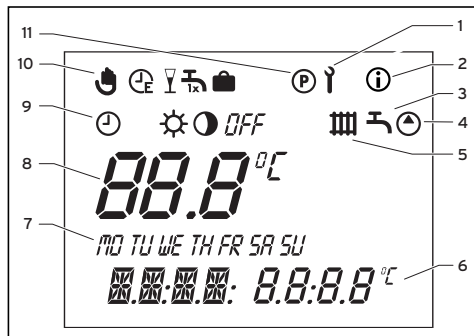


Fig. 2.1 Vue d'ensemble de l'écran

Légende

- 1 Niveau réservé à l'installateur et niveau de service/de diagnostic (chap. 11.1)
- 2 Niveau d'information (chap. 4.7)
- 3 Symbole d'eau chaude
- 4 Symbole des pompes de circulation
- 5 Symbole du circuit de chauffage
- 6 Affichage de l'heure/de la température
- 7 Jour de la semaine
- 8 Température réelle
- 9 Modes de fonctionnement (chap. 4.1)
- 10 Fonctions spéciales (chap. 4.6)
- 11 Programmation horaire (chap. 4.3)

3 Description de l'appareil

Le calorMATIC 360f est un régulateur de température ambiante de programmation hebdomadaire de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de pompe de circulation se raccordant aux appareils de chauffage Vaillant par eBus. La connexion entre le régulateur de température ambiante et l'appareil de chauffage s'effectue à l'aide d'une liaison radioélectrique.

Le calorMATIC 360f vous permet de déterminer la température ambiante à l'aide de la fonction de programmation de chauffage. Dispose également de fonctions spéciales telles que la fonction Arrêt occasionnel ou la commande temporaire d'un

ballon d'eau chaude sanitaire et d'une pompe de circulation supplémentaire.

4 Utilisation

Le principe d'utilisation se base sur trois touches et un bouton de réglage (concept d'utilisation Vaillant « tourner et cliquer »).

Le mode de fonctionnement actuel (par ex, ☉ et ✱) et, le cas échéant, la fonction spéciale correspondante sont affichés sur l'écran avec la température ambiante actuelle, le jour et l'heure ainsi que, suivant la demande faite, le symbole de

chauffage, d'eau chaude sanitaire et/ou de la pompe de circulation.




Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.

4.1 Réglage des modes de fonctionnement

Le tableau 4.1 donne un aperçu des modes de fonctionnement que vous pouvez sélectionner. Le mode de fonctionnement réglé influe sur la programmation horaire du chauffage tout comme sur programmation horaire de l'eau chaude sanitaire et de la pompe de circulation.

- Lorsque l'écran de base du régulateur de température ambiante est affiché, appuyez une fois sur le bouton de réglage : le symbole du mode de fonctionnement sélectionné clignote.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que le mode de fonctionnement souhaité s'affiche.

4 Utilisation

Symbole	Signification	
	Chauffage	Eau chaude
	<p>Automatique : En fonction des horaires programmés dans le régulateur de température ambiante, le circuit de chauffage commute entre les modes de fonctionnement Chauffage ☀ et Abaisser ◐ . Le symbole du circuit de chauffage s'affiche lorsqu'une demande de chauffage est détectée.</p>	<p>En fonction des horaires programmés dans le régulateur de température ambiante, le ballon d'eau chaude sanitaire/la pompe de circulation commute entre les modes de fonctionnement Chauffer/EN MARCHÉ ☀ et ARRÊT OFF. Le symbole d'eau chaude et le symbole des pompes de circulation s'affichent lorsque la plage horaire est active.</p>
	<p>Chauffer : Le circuit de chauffage fonctionne indépendamment des horaires programmés sur le régulateur de température ambiante en fonction de la température ambiante de consigne. Le symbole du circuit de chauffage s'affiche lorsqu'une demande de chauffage est détectée.</p>	
	<p>Abaisser : Le circuit de chauffage fonctionne indépendamment des horaires programmés sur le régulateur de température ambiante en fonction de la température d'abaissement « ECO ». Le symbole du circuit de chauffage s'affiche lorsqu'une demande de chauffage est détectée.</p>	

Tabl. 4.1 Modes de fonctionnement

Symbole	Signification	
	Chauffage	Eau chaude
<i>OFF</i>	<p>Arrêt : Le circuit de chauffage est arrêté lorsque la fonction de protection contre le gel (lorsque température ambiante < 5 °C) n'a pas été activée. Lorsque la fonction de protection contre le gel est activée, le symbole du circuit de chauffage s'affiche.</p>	<p>Le ballon d'eau chaude sanitaire ne chauffe pas indépendamment des horaires programmés. La pompe de circulation est désactivée. Le symbole d'eau chaude et celui de la pompe de circulation ne s'affichent pas.</p>

Tabl. 4.1 Modes de fonctionnement (suite)

4 Utilisation

4.2 Réglage du jour et de l'heure

Pour régler la date et l'heure à partir de l'écran de base, procéder comme suit :

- Appuyez sur le bouton de réglage jusqu'à ce qu'un jour de la semaine commence à clignoter.
- Faites tourner le bouton de réglage jusqu'à ce que le jour souhaité clignote.

MO = Lundi

TU = Mardi

WE = Mercredi

TH = Jeudi

FR = Vendredi

SA = Samedi

SU = Dimanche

- Appuyez sur le bouton de réglage. L'affichage des heures commence à clignoter.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que l'indication de l'heure souhaitée s'affiche.
- Appuyez sur le bouton de réglage. L'affichage des minutes commence à clignoter.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que l'indication des minutes souhaitée s'affiche.

Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.

Lorsque le calendrier actuel est activé dans le niveau réservé à l'installateur (chap. 11.1), vous pouvez ensuite régler le jour, le mois et l'année de la même manière. L'horloge passera alors automatiquement à l'heure d'été/d'hiver.

4.3 Réglage des plages horaires

Le régulateur de température ambiante dispose d'un programme de base (cf. tabl. 4.2).

Plage horaire	Jour de la semaine/ bloc hebdomadaire	Heure de démarrage	Heure d'arrêt
H1	MO-FR	6:00	22:00
H2	–	–	–
H3	–	–	–
H1	SA	7:30	23:30
H2	–	–	–
H3	–	–	–
H1	SU	7:30	22:00
H2	–	–	–
H3	–	–	–

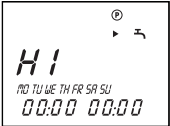

Tabl. 4.2 Programme de base d'usine pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et la pompe de circulation

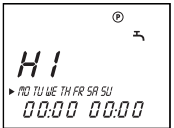
Les programmes de base d'usine vous permettent d'adapter le chauffage à vos besoins individuels. Les plages horaires se règlent en six étapes :

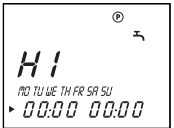
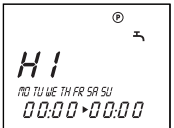
1. Appuyer sur la touche de programmation P
2. Programmation des horaires (Chauffer, Eau chaude ou Pompe de circulation)
3. Sélectionner la plage horaire
4. Sélectionner le jour ou le bloc hebdomadaire
5. Déterminer l'heure de démarrage
6. Déterminer l'heure d'arrêt

4 Utilisation

Pour chaque jour, vous pouvez déterminer trois plages horaires. Lorsque vous appuyez sur la touche P, l'affichage revient à l'écran de base. Le tableau ci-dessous résume encore une fois les différentes étapes avec l'exemple d'un programmation horaire d'eau : Pour adapter la programmation horaire au chauffage ou à la pompe de circulation, appuyez sur la touche de programmation P puis sélectionnez le symbole correspondant (circuit de chauffage ou pompe de circulation) et poursuivez comme indiqué dans l'exemple.

Ecran d'affichage	Étapes nécessaires
 <p>The screenshot shows the display with 'H1' at the top, a small 'P' icon in the top right, and a cursor pointing to the first '0' of the first '00:00' time field. Below the times is the day-of-week indicator 'MO TU WE TH FR SA SU'.</p>	<p>Appuyez sur la touche de programmation P. Le curseur (triangle noir) met en relief la valeur modifiable (00), qui clignote également. Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que le symbole représentant le robinet s'affiche.</p>
 <p>The screenshot shows the display with 'H1' at the top, a small 'P' icon in the top right, and a faucet icon to the left of 'H1'. Below the times is the day-of-week indicator 'MO TU WE TH FR SA SU'.</p>	<p>Appuyez sur le bouton de réglage ; le curseur met en évidence la valeur modifiable (H1), qui en outre clignote. Sélectionnez la plage horaire souhaitée en tournant le bouton de réglage. Valeurs de réglage : H1, H2, H3</p>

Ecran d'affichage	Etapas nécessaires
	<p>Appuyez sur le bouton de réglage : le curseur met en relief le bloc hebdomadaire qui clignote également. Sélectionnez un bloc hebdomadaire ou un jour de la semaine en tournant le bouton de réglage.</p> <p>Valeurs de réglage :</p> <ul style="list-style-type: none"> MO - SU MO - FR SA - SU MO = Lundi TU = Mardi WE = Mercredi TH = Jeudi FR = Vendredi SA = Samedi SU = Dimanche

Ecran d'affichage	Etapas nécessaires
	<p>Appuyez sur le bouton de réglage : le curseur met en relief l'heure de démarrage, l'affichage des heures clignote. Sélectionnez une heure de démarrage en tournant le bouton de réglage. Pour régler les minutes, appuyez à nouveau sur le bouton de réglage.</p>
	<p>Appuyez sur le bouton de réglage : le curseur met en relief l'heure d'arrêt, l'affichage des heures clignote. Sélectionnez une heure d'arrêt en tournant le bouton de réglage. Pour régler les minutes, appuyez à nouveau sur le bouton de réglage.</p>

Tabl. 4.3 Réglage des plages horaires

4 Utilisation

Si nécessaire, vous pouvez commuter le régulateur de température ambiante sur programme journalier.

- Lorsque l'écran de base est affiché, appuyez sur la touche F durant 10 secondes env.

Les différents jours de la semaine ne seront ensuite plus affichés lors de la programmation de la plage horaire.

4.4 Réglage de la température ambiante de consigne

La température ambiante souhaitée apparaît dans l'affichage.

Vous pouvez régler la température ambiante de consigne directement dans l'affichage.

Si la fonction de niveau de température est activée dans le niveau réservé à l'installateur (réglage de différents niveau de température par plage horaire, cf. chap. 11.1), la température ambiante de consigne valide apparaît à l'écran (T-H1, T-H2, T-H3).

Réglage direct de la température ambiante de consigne

- Tournez le bouton de réglage (à partir de l'écran de base).

L'affichage de la température réelle s'efface. Le symbole soleil s'affiche dans le niveau des modes de fonctionnement, et la valeur de consigne ambiante à l'écran (par ex. TEMP 20,0 °C).

- En tournant le bouton de réglage, vous pouvez immédiatement régler la valeur de consigne ambiante (au bout d'1 seconde env.) sur la valeur souhaitée. Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.

Régler la température ambiante de consigne pour la plage horaire

(uniquement possible lorsque la fonction « Niveau de température » est activée dans le niveau réservé à l'installateur ; chap. 11.1) Ceci permet d'attribuer une température ambiante de consigne à chaque plage horaire.

- Appuyez sur le bouton de réglage jusqu'à ce que « T-H1 » s'affiche avec

une valeur de consigne. La valeur de consigne clignote.

- Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que la température ambiante de consigne pour la plage horaire H1 s'affiche. La nouvelle température ambiante de consigne est attribuée à toutes les plages horaires H1.
- Appuyez sur le bouton de réglage. L'affichage « T-H2 » apparaît avec une valeur de consigne. La valeur de consigne clignote.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que la température ambiante de consigne pour la plage horaire H2 s'affiche. La nouvelle température ambiante de consigne est attribuée à toutes les plages horaires H2.

4 Utilisation

- Appuyez sur le bouton de réglage. L'affichage « T-H3 » apparaît avec une valeur de consigne. La valeur de consigne clignote.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que la température ambiante de consigne pour la plage horaire H3 s'affiche. La nouvelle température ambiante de consigne est attribuée à toutes les plages horaires H3.

Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.

Réglage de la température d'abaissement « ECO »

- Appuyez sur le bouton de réglage jusqu'à ce que « ECO » s'affiche.

La température d'abaissement s'affiche et clignote.

- Tournez le bouton de réglage jusqu'à la température d'abaissement souhaitée s'affiche (par ex. ECO 15 °C). Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.

4.5 Réglage de la température d'eau chaude sanitaire


Vous pouvez régler la température d'eau chaude sanitaire dans l'écran de base. Veillez à respecter la température maximale d'eau chaude sanitaire déterminée dans l'appareil de chauffage.

- Appuyez sur le bouton de réglage jusqu'à ce que « DHW » s'affiche. La valeur de consigne clignote.
- Tournez le bouton de réglage jusqu'à la température d'eau chaude souhaitée s'affiche (par ex. DHW 60 °C).


Au bout de 5 secondes env., l'écran de base s'affiche à nouveau.

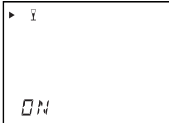
4.6 Activation des fonctions spéciales

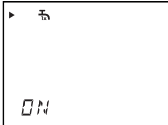
Pour accéder aux fonctions spéciales, appuyez sur la touche F. Vous pouvez activer les fonctions suivantes :


Ecran d'affichage	Étapes nécessaires
 <p>The screenshot shows a digital display with 'DHW' on the left and '20.0°C' on the right. Above 'DHW' is a small icon of a water tap. The display is framed by a thin black border.</p>	<p>Veto rapide</p> <p>La fonction veto rapide permet de modifier brièvement (jusqu'à la prochaine plage horaire) la température ambiante de consigne. Appuyez une fois sur la touche fonction spéciale F : le symbole veto rapide s'affiche sur l'écran avec la température ambiante de consigne veto qui, en outre, clignote.</p> <p>Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que la température ambiante de consigne veto s'affiche. Après 10 secondes, l'affiche repasse au réglage d'origine ; la fonction est activée. Pour désactiver cette fonction plus tôt, il suffit d'appuyer sur la touche F.</p>

4 Utilisation

Écran d'affichage	Étapes nécessaires
	<p>Fonction Économie</p> <p>La fonction Économie vous permet de réduire le chauffage pour une durée déterminée indépendamment des horaires programmés. Appuyez deux fois sur la touche Fonctions spéciales ; le symbole Fonction Économie apparaît dans l'affichage. De plus, une indication d'heure clignotante s'affiche. Vous pouvez alors régler l'heure d'arrêt en tournant le bouton de réglage jusqu'à atteindre le point de réglage à partir duquel le chauffage doit passer en mode réduit. Après 10 secondes, l'affiche repasse au réglage d'origine ; la fonction est activée. Pour désactiver cette fonction plus tôt, il suffit d'appuyer sur la touche F.</p>

Écran d'affichage	Étapes nécessaires
	<p>Fonction Arrêt occasionnel</p> <p>Lorsque vous activez la fonction Arrêt occasionnel, la phase de chauffage s'étend au-delà de la prochaine phase d'abaissement. Il en va de même pour les programmes de production d'eau chaude sanitaire et de pompe de circulation. Appuyez trois fois sur la touche Fonction spéciale : le symbole de la fonction Arrêt occasionnel s'affiche ; après 10 secondes, la fonction est activée. La fonction est automatiquement désactivée dès que la prochaine phase de chauffage démarre. Lorsque vous souhaitez désactiver la fonction plus tôt, il suffit d'appuyer sur la touche F. La fonction peut uniquement être activée en mode de fonctionnement Automatique ⌚.</p>

Ecran d'affichage	Etapas nécessaires
	<p>Charge unique du ballon La fonction Charge unique du ballon vous permet de charger le ballon indépendamment des horaires programmés. Appuyez quatre fois sur la touche Fonction spéciale : le symbole de la fonction Charge unique du ballon s'affiche ; après 10 secondes, la fonction est activée. Lorsque vous souhaitez désactiver la fonction plus tôt, il suffit d'appuyer sur la touche F.</p>

Ecran d'affichage	Etapas nécessaires
	<p>Fonction Vacances La fonction Vacances désactive le régulateur de température ambiante, la fonction de protection contre le gel reste néanmoins activée. La production d'eau chaude sanitaire et la pompe de circulation sont elles aussi désactivées. Appuyez cinq fois sur la touche Fonction spéciale : le symbole de la fonction Vacances ainsi que la valeur de réglage du nombre (clignotant) de jours de vacances s'affichent. Tournez le bouton de réglage jusqu'à ce que le nombre de jours de vacances souhaité s'affiche. Au bout de 10 secondes, la fonction est activée et le mode de fonctionnement est commuté sur OFF ou sur Arrêt (cf. chap. 4.1) pour la durée programmée. →</p>

4 Utilisation

Ecran d'affichage	Etapas nécessaires
	<p>→ Fonction Vacances Lorsque vous souhaitez désactiver la fonction plus tôt, il suffit d'appuyer sur la touche F. Lorsque la fonction de protection contre la légionnelle est activée, celle-ci est exécutée le dernier jour des vacances.</p>

Tabl. 4.4 Fonctions spéciales

4.7 Niveau d'information

Pour afficher les infos, il suffit d'appuyer sur la touche Infos. Le symbole Infos s'affiche sur l'écran dès que vous appuyez sur la touche Infos. Lorsque vous appuyez plusieurs fois sur la touche, les différentes informations s'affichent successivement :

- Désignation du régulateur de température d'ambiance (VRT 360f)
- Température ambiante de consigne veto rapide (lorsque la fonction est activée)
- Valeur de la température ambiante de consigne T-H1 (le cas échéant ; par ex. T-H1 20,0 °C)
- Valeur de la température ambiante de consigne T-H2 (le cas échéant ; par ex. T-H2 23,0 °C)
- Valeur de la température ambiante de consigne T-H3 (le cas échéant ; par ex. T-H3 18,0 °C)
- Valeur de la température ambiante de consigne lorsque le niveau de température n'est pas activé (par ex. TEMP 20,0 °C)

- Température d'abaissement (par ex. ECO 15,0 °C)
- Température de consigne de l'eau chaude sanitaire (par ex. DHW 60 °C)
- Jour/mois/année (lorsque le calendrier annuel est activé)
- Programmes horaires de chauffage (toutes les plages horaires pour chaque jour)
- Programmes horaires d'eau chaude sanitaire (toutes les plages horaires pour chaque jour)
- Programmes horaires de la pompe de circulation (toutes les plages horaires pour chaque jour)

4.8 Remplacement des piles

Le régulateur contrôle automatiquement l'état de charge des piles dont la durée de vie normale est d'env. 1,5 ans.

Env. 4 semaines avant que les piles ne soient complètement déchargées, l'indication BATT apparaît dans l'affichage multifonction.

Le compartiment des piles est situé à l'arrière du régulateur. Pour remplacer ses piles, un régulateur doit être retiré de son socle mural.

- Rabattez soigneusement les crans d'arrêt de côté à l'aide d'un tournevis (fig. 4.1) et tirez le régulateur vers l'avant.

4 Utilisation

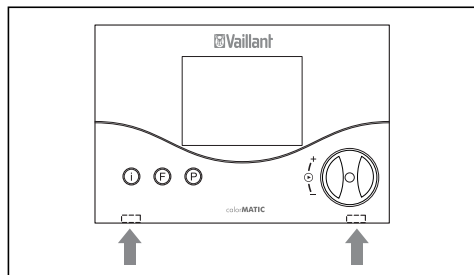


Fig. 4.1 Déblocage des crans d'arrêt

- Remplacez les piles (2x AAA-LR03; Fig. 4.2). Veillez à respecter la polarité des piles.

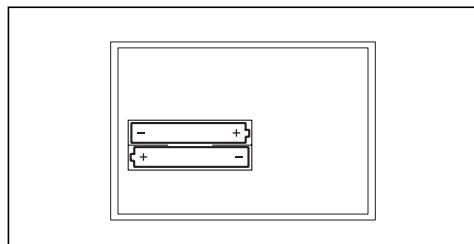


Fig. 4.2 Changement des piles

Si les piles ne sont pas remplacées à temps, le régulateur entre en mode de fonctionnement « Chauffage » ⚙ afin de minimiser le refroidissement de l'installation.

5 Garantie constructeur et responsabilité

France

Nous assurons la garantie des appareils Vaillant dans le cadre de la législation en vigueur (loi 78-12 du 4/10/78).

Pour bénéficier de la garantie légale de deux ans, l'appareil doit impérativement être installé par un professionnel qualifié, suivant les règles de l'art et normes en vigueur. La garantie est exclue si les incidents sont consécutifs à une utilisation non-conforme de notre matériel et en particulier en cas d'erreurs de branchement, de montage ou de défaut d'entretien. Cette garantie de deux ans

est obligatoirement subordonnée à un entretien annuel effectué par un professionnel qualifié dès la première année d'utilisation (circulaire ministérielle du 09/08/78 -JO du 13/09/78).

Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants.

5 Garantie constructeur et responsabilité

Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et des défauts de construction à partir de la date mise sur la facture d'achat.

La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes aient été remplies:

1. L'appareil doit avoir été installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se variait automatiquement annulée.

3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie doit être dûment complète, signée et affranchie avant de nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'entre pas en ligne de compte si le mauvais fonctionnement de l'appareil devait être provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de

tout usure normale ou pour tout acte dit de force majeure.

Dans un tel cas, il y aurait facturation de nos prestations et des pièces fournies.

Lorsqu'il y a facturation établie selon les conditions générales du service

d'entretien, celles-ci est toujours adressée à la personne qui a demandé

l'intervention ou/et la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au

préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui

accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la

facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation.

La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisé, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

6 Recyclage et mise au rebut

Votre régulateur de température ambiante calorMATIC 360f Vaillant se compose, au même titre que son emballage de transport, principalement de matériaux recyclables.

Appareil

Votre régulateur de température ambiante calorMATIC 360f Vaillant ainsi que l'ensemble de ses accessoires ne sont pas des ordures ménagères et font l'objet d'une mise au rebut particulière. Veillez à ce que l'appareil usagé et ses éventuels accessoires soient mis au rebut conformément aux prescriptions en vigueur.

Emballage

Veillez confier le recyclage de l'emballage de transport au spécialiste qui a installé l'appareil.

Notice d'installation

7 Remarques relatives à l'installation et au fonctionnement

Le montage, le raccordement électrique, les réglages de l'appareil ainsi que la première mise en fonctionnement ne doivent être effectués que par un installateur agréé !

Avant d'installer l'appareil, vérifiez que l'emplacement de montage n'est soumis à aucun dysfonctionnement de la liaison radioélectrique dû à des appareils électriques ou à la structure de l'édifice.

Si la liaison radioélectrique est encombrée, choisissez un autre emplacement de montage.

7.1 Marquage CE

Le marquage CE indique que le régulateur de température ambiante calorMATIC 360f en liaison avec les appareils de chauffage Vaillant est conforme aux exigences élémentaires de la directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE) et de la directive sur les appareils à basse tension (directive 73/23/CEE).

7.2 Utilisation conforme de l'appareil

Les régulateurs de température ambiante Vaillant calorMATIC 360f sont conçus conformément à l'état de la technique actuelle ainsi qu'aux règles de sécurité en vigueur. Toutefois, une utilisation incorrecte ou non conforme peut être à l'origine d'un risque corporel ou mettre en danger la vie de l'utilisateur comme d'un tiers ; des répercussions négatives sur l'appareil ou d'autres matériaux pourraient aussi s'ensuivre.

Le régulateur de température ambiante calorMATIC 360f a été conçu pour commander une installation de

chauffage avec ou sans production d'eau chaude sanitaire/pompe de circulation en connexion avec un appareil de chauffage à interface eBus de l'entreprise Vaillant.

La connexion entre le régulateur de température ambiante et l'appareil de chauffage s'effectue à l'aide d'une liaison radioélectrique.

Toute autre utilisation est considérée comme non conforme à l'usage. Le constructeur/fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages en résultant. L'utilisateur en assume alors l'entière responsabilité.

L'utilisation conforme de l'appareil comprend : le respect de la notice d'emploi et d'installation ; le respect de tous les documents associés ; le respect des conditions d'inspection et d'entretien.



Attention !
Toute utilisation abusive est interdite.

8 Consignes de sécurité et prescriptions

L'appareil doit être installé par un installateur agréé. Le respect des normes et prescriptions en vigueur lui incombe. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages liés au non-respect de la présente notice.

8.1 Consignes de sécurité



Danger !

Danger de mort par électrocution au niveau des raccords conducteurs de tension.

Couper l'alimentation électrique avant d'effectuer les travaux sur l'appareil et le bloquer pour empêcher toute remise sous tension.

Enlever le régulateur de température ambiante du mur ou le retirer du socle uniquement quand il n'est plus sous tension.

8.2 Prescriptions

Pour le câblage, utilisez des câbles traditionnels disponibles dans le commerce.

- Section minimale des câbles : $0,75 \text{ mm}^2$
Les longueurs de câble suivantes ne doivent pas être dépassées :

- Lignes de transfert de signaux : 300 m
À partir d'une longueur de 10 m, les câbles de raccordement avec une tension de 230 V doivent être posés séparément.

Le régulateur de température ambiante doit uniquement être installé dans des locaux secs.

France

Les prescriptions de la Fédération des Electrotechniciens et des entreprises d'alimentation en électricité doivent être respectées lors de l'installation électrique.

Suisse

Le thermostat doit uniquement être installé dans des locaux secs.
En Suisse, les directives de l'association électrotechnique suisse, ASE (Association Suisse des Electriciens), doivent être respectées.

Belgique

Pour la Belgique, il convient d'observer les prescriptions ARAB-AREI en vigueur.

9 Montage

9.1 Emplacement de montage

Montez le régulateur de température ambiante de façon à garantir une prise de la température ambiante optimale (éviter l'exposition aux accumulations de chaleur, l'installation sur des murs froids, etc.).
Le lieu de montage le plus favorable est la plupart du temps la pièce principale de l'habitation, sur un mur intérieur, à environ 1,5 m de hauteur. Le régulateur

doit pouvoir y enregistrer l'air ambiant en circulation sans être gêné par des meubles, rideaux ou autres objets. Choisissez le lieu de montage de manière à ce que ni courants d'air en provenance de portes ou fenêtres, ni sources de chaleur telles que radiateurs, murs de cheminée, télévisions ou rayonnements solaires ne puissent directement influencer le régulateur. Dans la pièce où le régulateur de température ambiante est installé, toutes les vannes des radiateurs doivent être complètement ouvertes.

9.2 Montage du récepteur

Le récepteur se connecte à l'appareil de chauffage à l'aide d'une ligne de transfert de signaux à 2 brins (eBus).

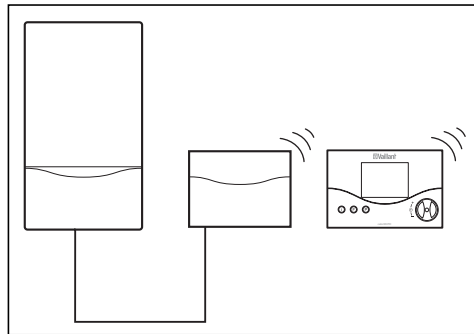


Fig. 9.1 Raccordement à un appareil de chauffage

9 Montage

Assemblez le récepteur en dehors de l'appareil de chauffage avec le socle fourni (fig. 9.1)

- Retirez le récepteur **(1)** de son socle mural **(2)**.
 - Percez deux trous de fixation **(3)** de 6 mm de diamètre (conformément à la fig. 9.2), insérez ensuite les chevilles fournies.
 - Passez le câble de raccord **(4)** à travers le passe-câbles **(5)**.
 - Fixez le socle mural au mur à l'aide des deux vis fournies.
- Branchez le câble de connexion conformément au chapitre 10.
 - Placez le récepteur **(1)** sur le socle mural de manière à ce que les ergots sur l'arrière de la partie supérieure s'insèrent dans les logements.
 - Enfoncez le récepteur sur le socle mural jusqu'à ce qu'il s'y enclenche de manière audible.

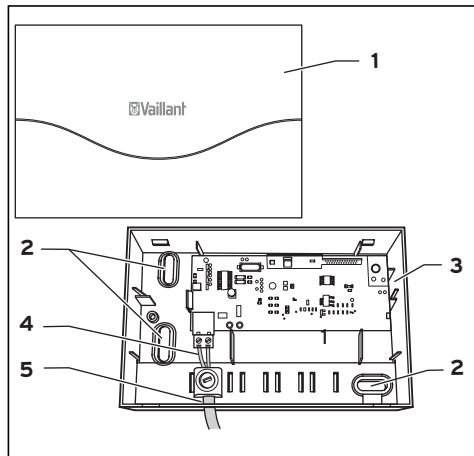


Fig. 9.2 Montage du récepteur

9.3 Montage du régulateur de température ambiante

Avant d'installer l'appareil, vérifiez que l'emplacement de montage n'est soumis à aucun dysfonctionnement de la liaison radioélectrique dû à des appareils électriques ou à la structure de l'édifice. Si la liaison radioélectrique est encombrée, choisissez un autre emplacement de montage.

- Retirez le régulateur de température ambiante (1) de son socle mural (3).
- Percez deux trous de fixation (2) de 6 mm de diamètre (conformément à la fig. 9.3), insérez ensuite les chevilles fournies.

9 Montage

- Fixez le socle mural au mur à l'aide des deux vis fournies.
- Insérez les piles fournies dans le compartiment à piles situé à l'arrière du régulateur (fig. 9.3, Pos. **4**). Veillez à respecter la polarité des piles.
- Branchez le câble de connexion conformément au chapitre 10.
- Enfoncez le régulateur de température ambiante sur le socle mural jusqu'à ce qu'il s'y enclenche de manière audible.

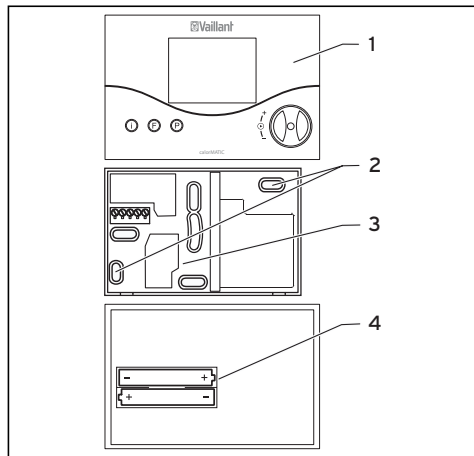


Fig. 9.3 Montage du régulateur de température ambiante

10 Installation électrique

Seul un installateur qualifié et agréé est habilité à effectuer les branchements électriques.



Danger !

Danger de mort par électrocution au niveau des raccords conducteurs de tension. Couper l'alimentation électrique avant d'effectuer les travaux sur l'appareil et le bloquer pour empêcher toute remise sous tension.

10.1 Raccordement du récepteur

La connexion avec l'appareil de chauffage s'effectue à l'aide d'une ligne de transfert de signaux à 2 brins (eBus). Tous les connecteurs de raccord eBus sont conçus de manière à pouvoir câbler au minimum $2 \times 0,75 \text{ mm}^2$ (recommandé) par borne de raccordement. Il est ainsi possible d'inverser les câbles sans pour autant perturber la communication (fig. 10.1). Observez également les indications de la notice de l'appareil de chauffage. Le pont au niveau des bornes de raccordement 3 et 4 de l'appareil de chauffage ne doit pas être supprimé.

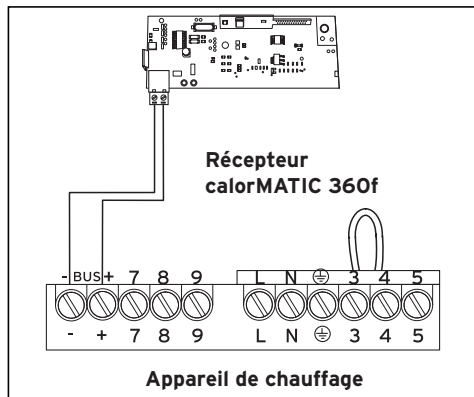


Fig. 10.1 Raccordement électrique

11 Mise en fonctionnement

Pour adapter de manière optimale les paramètres de l'installation aux conditions locales, il est indispensable de régler quelques-uns des paramètres de l'installation. Ces paramètres sont réunis dans un niveau de service de l'installation et doivent uniquement être réglés par un installateur qualifié.

Le niveau de service/diagnostic est également réservé aux installateurs qualifiés et offre une assistance lors des travaux.

Le récepteur est équipé de deux LED d'état. Pour les voir, vous devez démonter le couvercle du boîtier du

récepteur. Les LED fournissent les informations suivantes au système :

LED	État	Fonction
vert	allumée	Fonctionnement correct
	éteinte	Erreur de fonctionnement
rouge	éteinte	Fonctionnement correct
	allumée	Erreur de signal radioélectrique/eBus
	clignotante	Réception d'un signal radioélectrique

Tabl. 11.1 Affichage

11.1 Niveau réservé à l'installateur

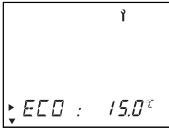
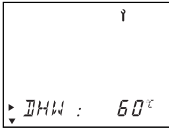
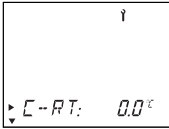
Pour accéder au niveau réservé à l'installateur, appuyez sur la touche P.

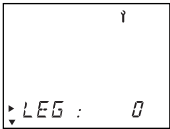
- Appuyez sur la touche P durant 10 secondes environ.
Le symbole de clé à vis et le premier paramètre s'affichent sur l'écran.
- Appuyez sur le bouton de réglage. Vous pouvez successivement configurer tous les paramètres de l'installation.
- Tournez le bouton de réglage pour régler la valeur souhaitée.

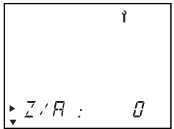
Lorsque vous appuyez sur la touche P, l'affichage revient à l'écran de base.

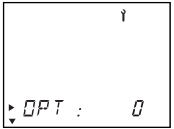
Vous pouvez sélectionner et modifier les paramètres suivants :

11 Mise en fonctionnement

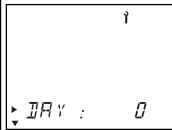
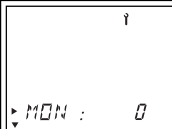
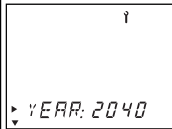
Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le dispositif de réglage
	Température d'abaissement Réglage d'usine : 15 °C Plage de réglage de 5 à 30 °C
	Valeur de consigne de la température d'eau chaude sanitaire Réglage d'usine : 60 °C Plage de réglage de 35 à 70 °C
	Correction de la valeur ambiante réelle Adaptation de la valeur affichée dans la plage maxi. +/- 3 °C Réglage d'usine : 0 °C

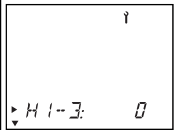
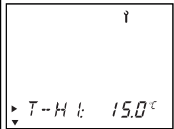
Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le dispositif de réglage
	Protection anti-légionelles 1 = Activation du programme de protection contre la légionelle. Chaque mercredi, 1 heure avant la première plage horaire, le ballon d'eau chaude sanitaire raccordé est chauffé à 70 °C et la pompe de circulation est mise en marche pendant 30 minutes à 70 °C. Réglage d'usine : 0 (inactif)

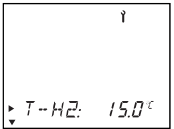
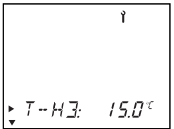
Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le dispositif de réglage
	<p>Mode deux points/ analogique Commutation mode deux points/analogique. Le régulateur de température ambiante a été réglé en usine comme thermostat à deux points (réglage 0). En réglant le paramètre sur 1, le régulateur de température ambiante est commuté en mode analogique.</p>

Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le dispositif de réglage
	<p>Comportement de régulation/ adaptation du parcours Pour l'adaptation optimale à la taille de la pièce ou à la configuration des radiateurs. Réglage d'usine : 0 Plage de réglage : de -5 à +5 (valeurs positives : comportement de commutation inerte du régulateur de température ambiante ; valeurs négatives : comportement de commutation accru du régulateur de température ambiante)</p>

11 Mise en fonctionnement

Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le dispositif de réglage
	Réglage jour Pour activer le calendrier annuel
	Réglage mois Pour activer le calendrier annuel
	Réglage année Pour activer le calendrier annuel

Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le dispositif de réglage
	Niveau de température Activation du réglage de différents niveaux de température pour chaque plage horaire. 0 = Niveau de température éteint 1 = Niveau de température allumé Réglage d'usine : 0
	Plage horaire de niveau de température H1 (uniquement lorsque les niveaux de température sont activés)

Ecran d'affichage	Le réglage s'effectue en tournant le dispositif de réglage
	Plage horaire de niveau de température H2 (uniquement lorsque les niveaux de température sont activés)
	Plage horaire de niveau de température H3 (uniquement lorsque les niveaux de température sont activés)

Tabl. 11.2 Paramètres de l'installation

11.2 Niveau de service/de diagnostic

Pour accéder au niveau de service/de diagnostic, appuyez sur la touche P et sur le bouton de réglage.

- Appuyez simultanément sur la touche P et sur le bouton de réglage durant 3 secondes environ.

Durant la première étape, un chauffage de 50 °C est demandé afin de contrôler la transmission vers l'appareil de chauffage.

Par la suite, vous pouvez successivement effectuer tous les tests en tournant ou en appuyant sur le bouton de réglage (cf. tabl. 11.3).

Lorsque vous appuyez sur la touche P, l'affichage revient à l'écran de base.

11 Mise en fonctionnement

Vous pouvez effectuer les tests suivants :

Bouton de réglage	Test	Déroulement du test
Appuyez puis enfoncez simultanément la touche P durant 3 secondes environ.	Demande de chauffage	Un apport de chauffage de 50 °C est simulé. Le brûleur de l'appareil de chauffage démarre, la pompe tourne (uniquement jusqu'à ce que la limite de température de départ maximale de l'appareil de chauffage soit atteinte !).

Bouton de réglage	Test	Déroulement du test
Tourner	Pompe de circulation	La pompe de circulation est amorcée. Tous les autres acteurs sont désactivés.
Appuyer	Signal radioélectrique	La liaison radioélectrique est testée. Des signaux radioélectriques sont envoyés au récepteur toutes les 5 secondes (au max. 99). Le nombre de signaux radioélectriques correctement reçus est indiqué.

Bouton de réglage	Test	Déroulement du test
Appuyer	Test de l'affichage	Tous les éléments d'affichage s'affichent.
Appuyer	Version du logiciel	La version du logiciel s'affiche.

Tabl. 11.3 Service/diagnostic

Restauration des réglages d'usine

- Pour réinitialiser le régulateur de température ambiante, appuyez sur la touche P durant 15 secondes. Dès que l'affichage s'allume deux fois, le réglage d'usine du régulateur de température ambiante est restauré. Cela signifie que tous les réglages individuels doivent être renouvelés.

11.3 Remise à l'utilisateur

L'utilisateur doit être instruit à propos de la manipulation et du fonctionnement de son régulateur de température ambiante.

- Remettez-lui toutes les notices et documents de l'appareil afin qu'il les conserve soigneusement.
- Parcourez avec lui la notice d'utilisation et répondez à ses questions le cas échéant.
- Attirez notamment son attention sur les consignes de sécurité qu'il doit impérativement respecter.
- Attirez son attention sur le fait que les notices doivent être conservées à proximité du régulateur.

12 Dépannage

Le régulateur de température d'ambiance affiche les messages d'erreur suivants :

Message d'erreur	Signification	Dépannage
RF Err	Absence de liaison radioélectrique dans le récepteur de l'appareil de chauffage.	Vérifiez l'emplacement de montage.
BATT	Niveau de batterie faible, remplacement requis.	Remplacez les piles.
BMU Err	Panne de l'appareil de chauffage.	Appelez votre installateur.
MAIN	Maintenance de l'appareil de chauffage nécessaire.	Appelez votre installateur.

Tabl. 12.1 Messages d'erreur

13 Caractéristiques techniques

Désignation	Unité	Émetteur	Récepteur
Tension de fonctionnement	V	3V (2xAAA)	24
Température ambiante maximale autorisée	°C	50	50
Durée de vie des piles	Mois	env. 18	
Fréquence d'émission	MHz	868,35	868,35
Puissance d'émission	mW	0,5	
Consommation de courant	mA	≤ 0,4 (en fonctionnement)	≤ 12 (en fonctionnement)
Section minimale des câbles de connexion	mm ²	0,75	
Protection électrique		IP 20	IP 20
Classe de protection pour appareil de régulation		III	III
Dimensions			
Hauteur/largeur/profondeur	mm	97/146/27	97/146/27

Tabl. 13.1 Caractéristiques techniques

14 Service après-vente Vaillant

Belgique

Vaillant SA-NV
Golden Hopestraat 15
1620 Drogenbos
Tél. : 02 / 334 93 52

Suisse

Vaillant GmbH Werkskundendienst (Suisse)
Dietikon :
Téléphone : (044)744 29 -39
Fax : (044)744 29 -38

Fribourg :
Téléphone : (026)409 72 -17
Fax : (026)409 72 -19

Vaillant GmbH
Postfach 86
Riedstrasse 10
CH-8953 Dietikon 1/ZH
Téléphone : (044)744 29 -29
Fax : (044)744 29 -28

Case postale 4
CH-1752 Villars-sur-Glâne 1
Téléphone : (026)409 72 -10
Fax : (026)409 72 -14

Vaillant Sarl

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso ■ F- 94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32 ■ www.vaillant.fr ■ info@vaillant.fr

Vaillant BV

Postbus 23250 ■ 1100 DT Amsterdam ■ Telefoon 020 / 565 92 00
Telefax 020 / 696 93 66 ■ www.vaillant.nl ■ info@vaillant.nl

N.V. Vaillant S.A.

Rue Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos ■ Tel. 02/334 93 00
Fax 02/334 93 19 ■ www.vaillant.be ■ info@vaillant.be

Vaillant S.à r.l.

Rte du Bugnon 43 ■ Case postale 4 ■ 1752 Villars-sur-Glâne 1 ■ tél. 026 409 72 10
fax 026 409 72 14 ■ Service après-vente tel. 026 409 72 17 ■ fax 026 409 72 19
info@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch